

1. Editorial

L'année 2021 a été principalement marquée par la crise sanitaire qui a modifié les habitudes d'accueil, principalement pour les résidents de l'hébergement et dans une moindre mesure les bénéficiaires de l'accueil de jour.

2. Mission et prestations délivrées

La MAS a pour vocation d'assurer aux personnes accueillies un cadre de vie répondant à leurs besoins en soins en préservant leur autonomie et en maintenant leurs acquis et de permettre un accès à des activités socio-éducatives, occupationnelles, culturelles et sportives.

La surveillance médicale et les soins y sont constants. Les thérapeutiques actives et les soins intensifs sont dispensés dans les hôpitaux.

L'établissement propose 3 services :

- Un internat de 28 places (dont deux places fléchées TSA),
- Un accueil temporaire de 2 places (90 jours maximum/an),
- Un accueil de jour de 14 places (dont deux places fléchées TSA).

2.1. Activité

A l'hébergement, l'accueil des résidents temporaires a été suspendu sur les mois de février, mars et avril.

Un jeune homme a été accueilli en hébergement temporaire en mai, en juillet puis d'août à décembre sur dérogation des 90 jours d'accueil par an de la MDPH suite à une situation familiale compliquée dans un contexte d'épuisement de ses grands-parents où il résidait jusque-là.

Activités Hébergement	2017	2018	2019	2020	2021
AGREMENT	28	30	30	30	30
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	365	365	365	366	365
JOURNEES PREVISIONNELLES	8992	9038	9068	9183	9243
JOURNEES REALISEES	9262	9277	9816	9125	9574
ECART	270	239	748	-58	331

TAUX DE REALISATION D'ACTIVITE	103%	102,64%	108,25%	99,37%	103,50 %
NBR TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	57	59	45	52	42
Activités Accueil de jour	2017	2018	2019	2020	2021
AGREMENT	12	14	14	14	14
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	202	202	202	202	202
JOURNEES PREVISIONNELLES	2041	2182	2480	2157	2280
JOURNEES REALISEES	2098	2331	2658	1270	1703
ECART	57	149	178	-887	-577
TAUX DE REALISATION D'ACTIVITE	102,79%	106,83%	107,17%	58,88%	81,85 %
NBR TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	15	17	18	16,50	14

L'organisation de l'accueil de jour a dû être revu en lien avec les contraintes liées à la crise sanitaires. Ainsi, une partie de l'année, le nombre de bénéficiaires accueilli simultanément se limitait à 8 compte tenu de la vulnérabilité du public. De plus, les dates de fermeture du service initialement prévues du 29/04/21 au 7/05/21 ont été avancées du 16/04/21 au 23/04/21 en raison de la situation sanitaire.

Un bénéficiaire de l'accueil de jour demeure toujours dans les effectifs mais ne vient plus sur site depuis la fermeture provisoire du 16 mars 2020 ans car sa famille juge son état de santé trop fragile au vue de la circulation du virus de la COVID 19 et du comportement archaïque de leur enfant.

Une bénéficiaire était absente sur le premier semestre car longuement hospitalisée en raison de graves problèmes somatiques. La jeune femme a pu progressivement réintégrer le service fin juin 2021 et se remobiliser grâce à la visite à l'hôpital de la psychologue et d'une accompagnante du service.

2.2. Répartition de l'effectif des personnes accompagnées

Age	Nombre	Pourcentage
20-29	3	10,34%
30-39	3	10,34%
40-49	8	27,59%
50-59	5	17,24%
60 et +	10	34,48%
Total	29	100,00%

En dépit d'admission de résidents jeunes sur l'hébergement, le diagramme de répartition par âge continue de démontrer l'avancée en âge des résidents ce qui pose de véritables enjeux dans l'accompagnement de résidents dont l'état de santé et la forte dépendance ne leur permettent plus de bénéficier d'activités éducatives. En 2021, la question de l'orientation vers le droit commun à savoir vers des EHPAD continue d'être abordée pour 7 résidents. L'un d'entre eux dont l'état se dégradait et les activités occupationnelles ne faisaient plus sens a d'ailleurs intégré un EHPAD en avril 2021 et s'est ainsi rapproché du lieu de domicile de son épouse.

2.3. Les admissions

➤ Internat

Le transfert d'un résident en EHPAD en avril 2021 a permis de prononcer l'accueil en hébergement permanent d'une jeune femme accueillie en hébergement temporaire le 25 juin suite à une situation familiale particulièrement préoccupante liée au départ brutal de sa mère de la région.

➤ Accueil temporaire

En 2021, nous avons pu proposer un accueil temporaire à 5 nouvelles personnes en dépit de la crise sanitaire. Parmi eux, une personne est décédée, une autre a été admise en hébergement permanent dans une autre structure et une troisième a pu être admise en hébergement permanent à la MAS.

➤ Accueil de jour

La MAS n'a prononcé aucune nouvelle admission sur l'accueil de jour. Une jeune femme accompagnée par l'IME La Ganzau sous amendement Creton a été accueillie du 19.09 au 18.10. 2021 au titre d'une immersion mais cet essai n'a pu déboucher sur un accueil définitif du fait de troubles du comportement défis importants associés à de la violence physique à l'encontre des autres bénéficiaires et des professionnels qui a d'ailleurs valu un accident du travail à une professionnelle.

2.4. Les sorties des effectifs

➤ Internat

Comme indiqué plus haut, un résident a quitté la MAS pour intégrer un EHPAD. L'intéressé est atteint d'une démence précoce dont l'état se dégradait fortement et nécessitait davantage de soins techniques et de confort au dépend des activités occupationnelles et de loisirs que peut proposer notre type d'établissement.

➤ Accueil de jour

Un autre bénéficiaire qui n'intégrait plus le service depuis plusieurs années en raison de la vulnérabilité de son état de santé est décédé en mai 2021.

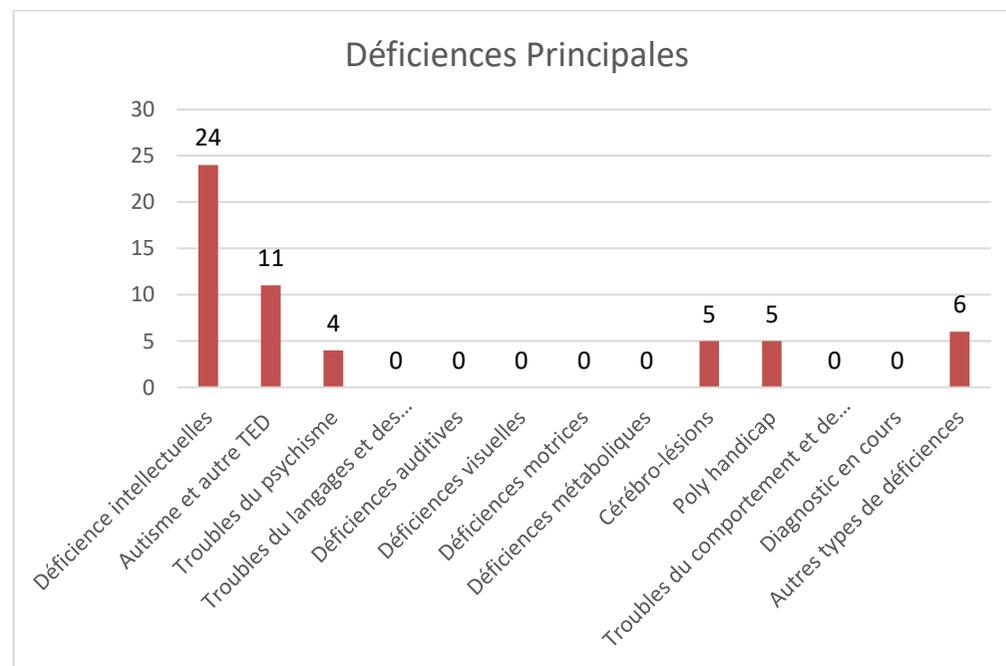
2.3. Les types de handicap

Le public accueilli en 2021 demeure extrêmement hétérogène, ce qui demande une grande adaptabilité aux membres de l'équipe et rend les accompagnements collectifs complexes.

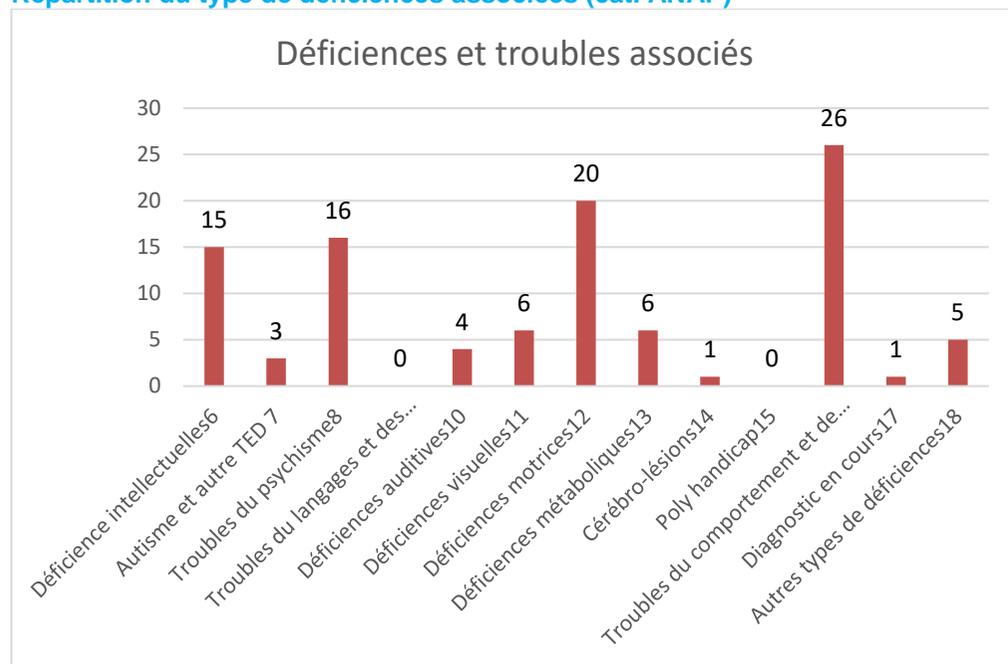
Le public atteint de cérébro-lésion est particulièrement complexe à accompagner car peine à participer à des activités collectives avec des personnes déficientes mentales. Quant aux personnes autistes, leur schéma sensoriel peut rendre complexe voire même non souhaitable la participation aux temps forts de l'établissement ou à des temps collectifs mais nécessite des temps d'accompagnement extrêmement individualisés.

Les personnes atteintes de troubles psychiques demandent une forte mobilisation des équipes pour médiatiser les relations avec les autres résidents car leurs comportements peuvent fortement perturber le collectif (impacts sonores ou comportementaux).

Répartition du type de déficiences principales (cat. ANAP)



Répartition du type de déficiences associées (cat. ANAP)



En de l'absence de communication verbale ou de trouble du langage chez la grande majorité des bénéficiaires, nous n'avons intégré aucun bénéficiaire dans la catégorie « troubles du langage et des apprentissages » car il est habituellement reconnu que la catégorie comprend les personnes ayant un trouble « dys » (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...) ou un TDA/H (trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité), ce qui n'est pas le cas des bénéficiaires de la MAS.

3. Les faits marquants de l'année

3.1. La vie de l'établissement

Comme l'ensemble du secteur, la MAS a été impactée, pour la deuxième année, par la crise sanitaire qui a conduit à des modifications de l'organisation et de la prise en charge des résidents et bénéficiaires.

A l'hébergement, nous avons dû mettre en œuvre de nouvelles modalités d'accueil et avons su répondre à la majorité des souhaits des familles en organisant des retours à domicile sur des périodes plus longues que le week-end, ou des prises en charge en interne pour les parents contraints par des obligations professionnelles. Dans la majorité des cas, les résidents ont su s'adapter et n'ont présenté aucun trouble du comportement.

Un cas de Covid s'est déclaré en février 2021 à l'issue d'une hospitalisation de presque un mois. Nous nous sommes réjouis du retour de la personne et en lien avec la forte mobilisation des membres de l'équipe, la résidente s'est remise de son infection malgré une insuffisance respiratoire importante. Grâce à l'attention des professionnels portée au respect des mesures barrières et à l'isolement des autres résidents, aucun autre cas ne s'est heureusement déclaré à ce moment-là.

Malgré l'interdiction de fréquenter les lieux publics, les idées de sorties (en forêt notamment) et d'activités intérieures n'ont pas manqué même si leur déploiement sur les groupes de vie a quelque peu changé la dynamique habituelle car les résidents de groupes différents ne se rencontraient pas.

3.2. Les actions à visées sociales, inclusives et partenariales

Les animations, visites, sorties en magasin ou au restaurant, ainsi que la poursuite des partenariats ont à nouveau été mises à mal en 2021 du fait des restrictions de circulation et de rassemblement inhérentes à la pandémie. Les effets du confinement sont nettement repérés de par un manque de dynamisme des bénéficiaires et une certaine difficulté à les remobiliser physiquement.

Selon les périodes de l'année, les visites des proches ont dû être soit complètement suspendues, soit organisées hors hébergement, en extérieur ou en salle de réunion. Elles ont répondu à un protocole strict reprenant les gestes barrières, un nombre de personnes et une durée limités, le tout étant organisé selon un calendrier des rendez-vous pris avec les familles.

L'organisation des visites des familles sur rendez-vous a ajouté en qualité d'accueil car les professionnels ont pu anticiper l'organisation de leur service et souvent se rendre plus disponibles pour les familles en visite.

Concernant les activités régulièrement proposées, 9 rencontres sur 12 avec la médiation animale ont pu avoir lieu sur le service, les visites de la médiathèque ambulante « Bibliobus » ont toutes été maintenues, ainsi que 2 sorties Cimgo et les séances d'équithérapie. Le projet danse avec le centre national de chorégraphie Pôle Sud a également pu être mené à bien. Les activités en interne ont continué à se tenir pour maintenir des moments de convivialité, de partage autour de moments musicaux, de repas de fêtes (Pâques, repas tartes flambées...), préparatifs et fêtes de Noël.

C'est avec enthousiasme que nous avons pu relancer le journal trimestriel la Mas'Kot en janvier 2021 à l'initiative de l'éducatrice chargée de l'animation en lien avec la chargée de communication de l'association et bien sûr les bénéficiaires. Même si nous rencontrons des difficultés dans le respect des dates de parution, ce support nous permet de communiquer autour de la vie à la MAS auprès des proches des résidents, de leurs représentants légaux et autres partenaires.

Un nouveau partenariat s'est développé avec la patinoire de l'Eurométropole qui met à disposition des créneaux horaires à destination des personnes porteuses de handicap.

Un projet d'achat de vélos électriques adaptés (tandem et vélo à plateforme) a été entamé en 2021 suite à une journée de test et devrait voir le jour sur l'année 2022 grâce notamment aux dons de certains membres des familles des bénéficiaires.

4. Les soins

Les besoins les plus urgents ont été pris en compte durant les périodes les plus tendues de cette année 2021, et nous décomptons 84 rendez-vous médicaux et 17 hospitalisations.

Notre prestataire LCM est intervenu 14 fois sur site en 2021 afin d'assurer une maintenance de qualité et personnalisée du matériel médicalisé (lits médicalisés, matelas, fauteuils roulants...).

Le cabinet d'IDE libéral intervient toujours régulièrement afin d'assurer aux résidents une continuité dans les soins lors des périodes non couvertes par les IDE salariées de la MAS (absences, week-end et jours fériés). Le cabinet a été fortement sollicité sur cette année du fait du départ d'une salariée en congé maternité et des difficultés de recrutement pour pallier cette absence.

Les soins en quelques chiffres :

- 86 bilans sanguins,
- 27 résidents pris en charge par la pédicure,
- 3 bilans de l'orthophoniste, et un suivi régulier (2/semaine),
- 11 résidents bénéficient de séances de kinésithérapie,
- 48 chutes déclarées (dont 45 à l'hébergement).

5. Ressources humaines au 31.12.2021

Si l'année 2021 est avant tout marquée par une forte mobilisation des professionnels focalisée sur les problématiques de confinement et de respect des mesures barrières, nous retenons également de plus en plus de difficultés à recruter sur les postes d'internat sur les postes IDE / AES et AS ce qui à terme risque d'avoir un impact sur la qualité des accompagnements et sur la mise en oeuvre des projets personnalisés.

5.1. L'évolution de la masse salariale

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2019	2020	2021
41,73	39,35	

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Paramédical	Médical	Services Généraux
CDI	39,35	1,80	1,00	14,50	14,50	0,55	7,00
CDD temporaire	3,25		0,25		3,00		
CDD remplacement	8,00	1,00	1,00	2,00	1,00		3,00
Apprentis	2,00			2,00			

Comme 2020, l'année 2021 demeure marquée par un poids conséquent de l'intérim dans le fonctionnement du service avec toujours un vivier d'intérimaires qui interviennent régulièrement. L'établissement comptabilise 9 625 heures d'intérim (contre 8 075 en 2020) soit environ 306 700 € (contre 258 000€ en 2020). Cette hausse s'explique par le fait qu'en 2020, certains salariés ont réduit voire annulé leurs congés du fait du confinement et que les professionnels de l'accueil de jour dont l'accueil était réduit intervenaient sur l'hébergement ce qui avait eu pour effet de réduire nos besoins en intérimaires.

Ce recours aux accompagnants intérimaires continue, comme les années précédentes, de s'expliquer par des arrêts perlés de quelques professionnels, d'un arrêt long et des difficultés de recrutement liées à la pénibilité de l'accompagnement, au manque d'attractivité du secteur et à la pénurie de professionnels diplômés (AS, AMP, AES). La transposition des mesures de revalorisation du Ségur de la santé au champ du handicap à compter de novembre 2021 ne suffira pas à endiguer l'hémorragie mais contribue à marquer des inégalités en ne revalorisant que certaines catégories de métier.

Notons quelques chiffres illustrant le champ des ressources humaines :

- Embauches en CDI : 7 accompagnants, 1 IDE, 1 assistante de direction RH à mi-temps.
- Embauches en CDD : 10 accompagnants, 5 agents de service intérieur, 2 IDE (dont un transformé en CDI), 1 assistante de direction.
- Sorties des effectifs CDI : 6 accompagnants.
- Sortie des effectifs CDD : 6 accompagnants, 3 agents de service, 1 IDE et 1 assistante de direction.

La MAS continue de s'inscrire dans une volonté d'accompagnement dans la montée en compétences des salariés. Ainsi deux agents de services intérieur ont été accompagnés dans le démarrage d'une formation AES dans le cadre d'un contrat de professionnalisation et d'un contrat d'apprentissage (pour un jeune majeur initialement accompagné par un autre dispositif de l'association avant d'être employé par la MAS en tant qu'ASI).

Deux titulaires ont entamé une formation de tuteur référent et maître d'apprentissage, afin d'assurer un accompagnement de qualité des professionnels en alternance.

La MAS a également fait le pari d'accueillir 3 personnes issues du chantier d'insertion l'île aux Epis dans le cadre de missions d'agents de service intérieur. Seule une professionnelle est restée en poste, sur des tâches d'entretien de l'accueil de jour, du lundi au vendredi, en fin de journée.

Le poste de chargé de mission RH temporairement à temps plein entre 2019 et 2020 et plus récemment à 0.25 ETP a été transformé, en novembre, en un poste d'assistante de direction RH à 0.50 ETP afin d'apporter un soutien à la cadre intermédiaire notamment sur la gestion du planning qui demeure un point de crispation sur les services.

5.2. Les formations

Même si toutes les formations prévues n'ont pu être tenues du fait des restrictions liées à la crise sanitaire, les thèmes suivants ont pu être abordés en 2021 :

- La sécurité incendie pour remettre à niveau les compétences des membres de l'équipe pluridisciplinaire,
- Les SST,
- Le trouble de spectre de l'autisme (DU),
- Les règles d'hygiène et aux produits pour les ASI,
- Les projets personnalisés et les fonctions de coordinateur,
- Les troubles du comportement (présentation assuré en interne par la psychologue),
- La qualité de l'accompagnement en MAS,
- L'approche Snoezelen,
- Le TSA et les troubles de l'alimentation.

5.3. L'accueil de stagiaires

L'établissement demeure un site ouvert sur l'accueil des stagiaires, 20 au total sur l'année, qui se répartissent comme suit :

- 2 bac pro ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne)
- 6 aides-soignants
- 2 éducateurs sportifs
- 3 IDE
- 1 moniteur éducateur (contrat de professionnalisation, jusque juin 2021)
- 2 aide éducatif et social (EAS ex AMP) en contrats de professionnalisation et d'apprentissage
- 1 aide-soignant en contrat de professionnalisation
- 1 stagiaire CAFERUIS
- 1 stagiaire CAFDES
- 1 stagiaire en Master de psychologie

6. Conclusion

L'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire qui a eu un fort impact sur l'organisation des services et le moral des bénéficiaires en demande de sorties et de visites et des professionnels, elle a aussi permis de démarrer des accueils temporaires pour des personnes jusqu'à là inconnues du service et permis une admission. Les situations dont nous prenons connaissance à mesure de la tenue des commissions d'admission conforte la mobilisation de la direction de l'établissement sur le projet d'extension et la réhabilitation de la MAS en lien avec le programmiste missionné par l'association.

L'année 2022 sera résolument tournée vers ce projet d'extension et de réhabilitation pour améliorer les conditions d'accueil des bénéficiaires de l'accueil de jour et de l'hébergement de la MAS tout en améliorant les conditions de travail des professionnels. Si un temps de réflexion est nécessaire pour interroger nos pratiques et les améliorer, ce temps pourra se concrétiser par le travail sur le projet d'établissement. En effet, l'année 2022 va marquer le démarrage du travail de réécriture du projet d'établissement, véritable temps fort pour les services.

L'année 2022 va également permettre un temps de travail sur l'organisation de travail autour des 35h hebdomadaires et le déploiement des congés trimestriels sur l'établissement.

De nouveaux projets d'animation devraient également se concrétiser en 2022.